

Profils des Fonds mutuels TD

Le 22 juillet 2009

Fonds d'actions canadiennes

Fonds de croissance de dividendes TD

Fonds de valeurs sûres canadiennes TD

Fonds d'actions canadiennes TD

Fonds d'actions canadiennes optimal TD

Fonds de petites sociétés canadiennes TD



Fonds Mutuels

Table des matières

Fonds de croissance de dividendes TD	1
Fonds de valeurs sûres canadiennes TD	3
Fonds d'actions canadiennes TD	5
Fonds d'actions canadiennes optimal TD	7
Fonds de petites sociétés canadiennes TD	9

Fonds de croissance de dividendes TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Dividendes canadiens
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs Parts de la Série Institutionnelle Parts de la Série O Parts de la Série H
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 4 septembre 1987 Série Institutionnelle – Le 26 septembre 2001 Série O – Le 12 décembre 2005 Série H – Le 4 septembre 2007 Le Fonds a été créé le 11 août 1987.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,75 % (tps en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (tps en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts Série H – Jusqu'à 1,75 % (tps en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,08 % (tps en sus) Série H – 0,08 % (tps en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à offrir un haut niveau de revenu après impôt et une croissance continue en investissant principalement dans des titres de première qualité à haut rendement et dans d'autres instruments producteurs de revenus d'émetteurs canadiens.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en achetant principalement des actions ordinaires de grandes sociétés qui ont soit un rendement supérieur à la moyenne ou une perspective de rendement global intéressant à faible risque.

Les placements dans les titres de participation tendront à se concentrer dans les secteurs des services financiers, des pipelines et des services publics du marché, mais incluront également des placements occasionnels dans de grandes sociétés. Des placements dans des titres de fiducies de revenu et d'autres fiducies, des obligations, des actions privilégiées ainsi que des fonds négociés en bourse peuvent également être détenus par le Fonds.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, de manière à :

- se protéger contre les pertes associées à l'augmentation des taux d'intérêt
- avoir une exposition aux titres à revenu fixe et aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre à revenu fixe ou du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds détient des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de l'actif net du Fonds au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance de dividendes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié à la dépréciation du capital
- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Au cours de la période de douze mois terminée le 8 juillet 2009, plus de 10 % de l'actif net du Fonds a été investi dans des parts de Canadian Oil Sands Trust et des actions ordinaires de Banque Royale du Canada. Le pourcentage maximal de l'actif net du Fonds investi dans les titres de ces émetteurs pendant cette période de douze mois était réparti de la façon suivante : 12,63 % pour Canadian Oil Sands Trust et 10,12 % pour Banque Royale du Canada. Le Fonds peut s'être exposé à un risque de concentration de titres en conséquence de ces placements.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- sont plus intéressés par la croissance que par le revenu
- veulent maximiser leur revenu après impôt
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Dans le cas des parts de la Série Investisseurs, de la Série Institutionnelle et de la Série O, le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments. Dans le cas des parts de la Série H, le Fonds prévoit effectuer une distribution mensuelle pouvant consister en du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou un remboursement de capital. Si les distributions effectuées au cours d'une année sont inférieures au revenu net et aux gains en capital nets réalisés du Fonds pendant l'année, le Fonds effectuera une distribution supplémentaire en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	19,68 \$	62,04 \$	108,74 \$	247,53 \$
Série Institutionnelle	5,33 \$	16,80 \$	29,45 \$	67,04 \$
Série H	19,68 \$	62,04 \$	108,74 \$	247,53 \$

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance de dividendes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de valeurs sûres canadiennes TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs Parts de la Série Institutionnelle Parts de la Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 4 septembre 1987 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 6 septembre 2006 Le Fonds a été créé le 11 août 1987.
Conseiller en valeurs	Jarislowsky Fraser Limitée (Toronto, Canada)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (tps en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (tps en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,12 % (tps en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs à forte capitalisation boursière qui seront, pour la plupart, des sociétés au Canada.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en visant les sociétés ayant des perspectives de croissance supérieure à la moyenne et des risques inférieurs à la moyenne. Le choix des actions favorise les grandes sociétés qui sont des leaders de l'industrie, qui ont une gestion solide, des revenus passés intéressants et un endettement limité. Les titres sont achetés dans le but de les détenir à long terme, en fonction d'une

approche d'évaluation de la croissance à un coût raisonnable. La recherche est faite à l'interne, à l'aide d'une analyse fondamentale qui est mise à jour par des entrevues de gestion régulières. Bien que la majorité de l'actif du Fonds soit investie dans des sociétés canadiennes, le Fonds peut aussi investir dans des sociétés qui se trouvent dans d'autres pays dans le monde. Le Fonds peut aussi investir dans des fonds négociés en bourse.

Le Fonds considère que les émetteurs sont au Canada si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus au Canada, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé au Canada, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois du Canada ou d'un territoire du Canada, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal au Canada.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds détient des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 49 % de l'actif net du Fonds au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeurs sûres canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 24 juin 2009, trois porteurs de parts détenaient respectivement 19,27 %, 18,16 % et 11,13 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent un placement de première qualité, dans des sociétés à forte capitalisation
- recherchent une certaine exposition aux titres étrangers
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	22,86 \$	72,06 \$	126,30 \$	287,50 \$
Série Institutionnelle	5,95 \$	18,74 \$	32,85 \$	74,78 \$

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts liés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeurs sûres canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds d'actions canadiennes TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs Parts de la Série Institutionnelle Parts de la Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 29 juin 1988 Série Institutionnelle – Le 26 septembre 2001 Série O – Le 18 janvier 2008* Le Fonds a été créé le 5 février 1988.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,85 % (tps en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (tps en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,12 % (tps en sus)

* Les parts de la Série O ont été placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2008.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme au moyen de placements dans des titres de participation de qualité émis principalement par des sociétés canadiennes dont on juge qu'elles offrent un potentiel de croissance élevé.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à réaliser son objectif de placement fondamental en mettant l'accent sur la croissance, tout en cherchant à réduire le risque des placements. Il tente d'y arriver en se concentrant sur la qualité de la gestion de sociétés individuelles et sur les perspectives à long terme de chaque industrie.

En général, un rendement supérieur sur les actions et un bilan solide sont des critères importants dans le processus de sélection de titres individuels. Le Fonds peut investir dans des fonds négociés en bourse.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds détient des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de l'actif net du Fonds au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 %, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Se reporter à la rubrique *Incidences fiscales pour les investisseurs* dans la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille bien diversifié de sociétés canadiennes en croissance
- recherchent une exposition à certains titres étrangers
- contribuent à la croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	21,22 \$	66,89 \$	117,24 \$	266,87 \$
Série Institutionnelle	5,33 \$	16,80 \$	29,45 \$	67,04 \$

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds d'actions canadiennes optimal TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs Parts de la Série Institutionnelle
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 4 janvier 1994 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Le Fonds a été créé le 15 décembre 1993.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,85 % (tps en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (tps en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,12 % (tps en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en effectuant des placements en majorité dans les titres de sociétés canadiennes qui, de l'avis du conseiller en valeurs, ont un potentiel d'appréciation dont ne fait pas état le cours de ces titres.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant dans des sociétés qui sont sous-évaluées ou qui n'ont plus la cote, mais qui devraient prendre de la valeur. Les sociétés privilégiées possèdent des modèles d'affaires solides ou en voie d'amélioration et des équipes de gestion compétentes. Le Fonds investit principalement dans des sociétés canadiennes à mesure que se présentent les occasions de placement, mais peut également investir dans des titres étrangers. Le Fonds peut également effectuer des placements dans des fonds négociés en bourse.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être

propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)

- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds détient des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de l'actif net du Fonds au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 24 juin 2009, trois porteurs de parts détenaient respectivement 24,74 %, 22,03 % et 13,39 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes optimal TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent des actions canadiennes caractérisées par la valeur
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	21,22 \$	66,89 \$	117,24 \$	266,87 \$
Série Institutionnelle	5,33 \$	16,80 \$	29,45 \$	67,04 \$

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds d'actions canadiennes optimal TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de petites sociétés canadiennes TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs Parts de la Série Institutionnelle Parts de la Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 12 novembre 1986 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 8 mai 2008* Le Fonds a été créé le 12 novembre 1986.
Conseiller en valeurs	Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. (Vancouver, Canada)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (tps en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (tps en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (tps en sus)

* Les parts de la Série O ont été placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2008.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de petites ou de moyennes sociétés au Canada.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en choisissant des titres d'après les caractéristiques fondamentales des sociétés, notamment les perspectives de croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité, et l'attractivité relative du cours des titres. Le Fonds acquerra autant des valeurs d'avenir que des valeurs sûres, conformément à un objectif global de croissance à un prix raisonnable. Le Fonds peut

investir dans des titres étrangers de temps à autre, mais sera principalement constitué de titres canadiens.

Le Fonds considère que les émetteurs sont au Canada si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus au Canada, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé au Canada, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois du Canada ou d'un territoire du Canada, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal au Canada.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement en instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds détient des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de l'actif net du Fonds au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions de capital

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de petites sociétés canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

imposables au cours de cette même année. Il n’y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d’autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux grands investisseurs (au 24 juin 2009, deux porteurs de parts détenaient respectivement 30,39 % et 29,34 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d’autres facteurs de risque, qui peuvent également s’appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- souhaitent améliorer le potentiel de croissance de leur portefeuille grâce aux petites et moyennes sociétés
- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de modéré à élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d’autres moments et effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d’un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d’un placement dans ce Fonds par rapport au coût d’un placement dans d’autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu’au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	24,81 \$	78,20 \$	137,06 \$	311,99 \$
Série Institutionnelle	5,33 \$	16,80 \$	29,45 \$	67,04 \$

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l’information propre au Fonds de petites sociétés canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l’information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

GÉRANT

Gestion de Placements TD Inc.

ADRESSE D'ENVOI

Gestion de Placements TD Inc.
Toronto Dominion Bank Tower
Toronto-Dominion Centre
C.P. 100
Toronto (Ontario) M5K 1G8

TÉLÉPHONE

1-800-409-7125 (français)

1-800-386-3757 (anglais)

1-800-288-1177 (chinois)

INTERNET

Site : www.tdassetmanagement.com

Courriel : td.mutualfunds@td.com

EN PERSONNE

Visitez votre succursale de TD Canada Trust.

Les Fonds mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Fonds mutuels TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

